

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 7 juillet 2022

Hoche Avocats conseille le groupe Eurofeu, leader français de la sécurité incendie, accompagné par CAPZA, dans le cadre de son rapprochement avec AMI2S, spécialiste des systèmes de sécurité

Le groupe Eurofeu, fondé en 1972, et dirigé par Eric Hentgès, produit, commercialise et assure la maintenance d'équipements de sécurité incendie, notamment des extincteurs, des blocs de secours ainsi que des systèmes de détection d'incendie et de désenfumage.

Premier producteur d'extincteurs français, Eurofeu emploie 1 500 salariés répartis entre ses deux sites de production et son réseau national de 44 agences. Avec un chiffre d'affaires de plus de 150 millions d'euros en 2021, le groupe Eurofeu bénéficie d'une activité diversifiée au service de près de 180 000 clients et maintient un parc d'environ 3,5 millions d'organes de sécurité incendie.

Eurofeu annonce son renforcement dans le secteur de la détection incendie avec l'acquisition d'AMI2S, spécialisée dans la vente, l'installation et la maintenance de systèmes de sécurité électroniques et incendie. Il réalise ainsi sa sixième opération de croissance externe depuis l'arrivée de CAPZA à son capital en tant qu'actionnaire majoritaire.

Fondée en 1997 par Farid Bayou, son actuel PDG, AMI2S est basée à Poissy et emploie plus de 70 collaborateurs. AMI2S prévoit de réaliser plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année.

Ce rapprochement avec AMI2S permet à Eurofeu de renforcer son offre de services en matière de détection incendie et à AMI2S de s'appuyer sur le réseau national d'agences d'Eurofeu pour déployer son savoir-faire sur l'ensemble du territoire français.

CAPZA, actionnaire majoritaire d'Eurofeu depuis juillet 2020, a accompagné le groupe Eurofeu dans cette nouvelle opération de croissance externe. Il s'agit de la 6^{ème} acquisition depuis son arrivée au capital d'Eurofeu, après Isogard, Loire Incendie Sécurité, Protexfeu, PCI et Vendée Protection Incendie.

Hoche Avocats avait déjà conseillé le groupe Eurofeu dans le cadre de l'acquisition d'Isogard.

* * *

Conseil juridique et fiscal d'Eurofeu et CAPZA : **Hoche Avocats** : corporate : Grine Lahreche (associé), Audrey Szultz (collaboratrice), Marie Semaan (collaboratrice) et Agathe Olivier (collaboratrice) ; fiscal : Jérôme Mas (associé) et Alexandre Thuau-Renaudet (collaborateur) ; financement : Ariane Berthoud (associée).

Conseil juridique d'AMI2S : **PVB** : Laurent Miralles (associé), Sylvain Lafont (associé) et Claire Feller (collaboratrice).

Conseil juridique des prêteurs : **Goodwin Procter** : Adrien Paturaud (associé) et Laurent Bonnet (collaborateur).

* * *

HOICHE

A V O C A T S

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre : 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com